

## INFO COVID-19 no 72: Nos gens en lumière: Équipe de la cour municipale

Depuis le mois de mars 2019, l'équipe de la cour municipale à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif a dû fermer les deux comptoirs de perception des amendes ou de toute somme liée à une obligation légale. Cette démarche avait pour but de limiter au minimum la présence d'intervenants à la cour lors de procès. Voici un autre exemple d'une équipe qui a dû se réinventer afin de continuer de servir la population lévisienne.

Le comité *Se soutenir pour réussir* est encore une fois très fier de vous présenter un tout nouveau texte de reconnaissance mettant en lumière les innovations qui ont émergé de la pandémie.

Pour en savoir plus, consultez [Se soutenir pour réussir](#).

### [Nos gens en lumière](#)

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.

#### **Page Internet dédiée aux employés**

Pour rester informé, consultez le [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes). Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

#### **Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés**

Pour toute question ou tout commentaire quant à la situation actuelle, composez le **418 835-8299** ou écrivez à [infocovid19@ville.levis.qc.ca](mailto:infocovid19@ville.levis.qc.ca). Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

#### **Affichage**

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.